

DECLARATION DE CANDIDATURE INDIVIDUELLE A LA COMMISSION DE LA FORMATION ET DE LA VIE UNIVERSITAIRE (CFVU)- COLLEGE DES USAGERS

Formulaire à joindre à la liste de candidatures

La date limite du dépôt des candidatures est fixée au **mardi 7 mars 2023 à 16h00** au plus tard.

Je soussigné.e

Nom d'usage :

Nom patronymique :

Prénom :

Date de naissance :

Adresse :

Code postal :

Ville :

Courriel :

Téléphone :

Composante ¹ :

Secteur de formation ² (Cocher la case correspondante) : 1 2 3 4

déclare faire acte de candidature pour l'élection des représentants au sein du collège des usagers à la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire (CFVU)

sur la liste :

**JOINDRE OBLIGATOIREMENT UNE PHOTOCOPIE DE VOTRE CARTE D'USAGER OU A DEFAUT UN
CERTIFICAT DE SCOLARITE**

Fait à

Le

Signature du candidat

¹ Nom de l'UFR, de l'Institut, de l'Ecole...où vous préparez votre diplôme.

² **Secteur 1** : disciplines juridiques, économiques et de gestion ; **Secteur 2** : lettres, sciences humaines et sociales ; **Secteur 3** : sciences et technologies, **Secteur 4** : disciplines de santé. (NB : L'inscription principale d'un usager à un diplôme, détermine son rattachement à un secteur de formation, au sens des articles L. 719-1 et L. 712-4 du code de l'éducation. Le rattachement des usagers à chacun des secteurs de formation est effectué selon les modalités définies en annexe aux statuts de l'université et rappelé dans l'arrêté portant organisation des élections aux conseils centraux ainsi que sur le site internet de l'UPEC).

**UPEC - Scrutin du 21 et 22 mars 2023 – Élection des représentants des usagers à la Commission de la
Formulaire et de la Vie Universitaire (CFVU)**

Direction des affaires juridiques et générales (DAJG), 61 avenue du Gal de Gaulle, 94000 Créteil, Campus Centre

Tél : 01 45 17 10 31 / Fax : 01 45 17 18 68 elections@upec.fr

Déposer ou retourner votre candidature,

avant le MARDI 7 MARS 2023 à 16 HEURES 00